

# LETTRE DE GARANTIE DÉCENNALE CONSTRUCTEUR

Assureur : \_\_\_\_\_

Adresse de l'assureur : \_\_\_\_\_

## Informations concernant le constructeur assuré :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro SIRET : \_\_\_\_\_

## Informations relatives au chantier assuré :

Adresse du chantier : \_\_\_\_\_

Nature des travaux : \_\_\_\_\_

## Objet de la garantie :

Par la présente, l'assureur atteste garantir le constructeur désigné ci-dessus au titre de la garantie décennale prévue par les articles 1792 et suivants du Code civil, concernant les dommages compromettant la solidité de l'ouvrage ou le rendant impropre à sa destination, résultant des travaux précisés ci-dessus.

## Durée de la garantie :

La garantie prend effet à compter de la réception des travaux et s'étend sur une durée de dix ans conformément à la législation en vigueur en France.

## Conditions générales :

Cette garantie est accordée sous réserve du paiement effectif des primes et contributions, et dans le respect des clauses et conditions générales applicables au contrat d'assurance souscrit par le constructeur.

## Exclusions et limitations :

Sont notamment exclus de la garantie les dommages résultant d'une usure normale, d'un défaut d'entretien, d'une modification non autorisée ou de cas de force majeure tels que définis dans le contrat.

## Déclaration du constructeur assuré :

Le constructeur atteste avoir pris connaissance des conditions de la garantie et s'engage à respecter ses obligations contractuelles et légales.

**SIGNATURE DE L'ASSUREUR**

**SIGNATURE DU CONSTRUCTEUR ASSURÉ**

Nom et qualité : \_\_\_\_\_

Nom et qualité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/lettre-garantie-decennale-constructeur/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.